



Conseil des droits de l'homme
Groupe de travail sur l'Examen périodique universel
Quarante-cinquième session
22 janvier-2 février 2024

Résumé des communications des parties prenantes concernant la Chine*

Rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

I. Cadre général

1. Le présent rapport a été établi en application des résolutions 5/1 et 16/21 du Conseil des droits de l'homme, compte tenu de la périodicité de l'Examen périodique universel et des textes issus de l'Examen précédent¹. Il réunit 162 communications de parties prenantes² à l'Examen, résumées en raison de la limite fixée pour la longueur des documents.

II. Renseignements reçus des parties prenantes

A. Étendue des obligations internationales³ et coopération avec les mécanismes s'occupant des droits de l'homme

2. Les auteurs de la communication conjointe n° 1, Amnesty International et le Réseau des défenseurs chinois des droits de l'homme ont recommandé à la Chine de ratifier le Pacte international relatif aux droits civils et politiques⁴. Amnesty International a recommandé à la Chine de ratifier le deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort et la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées⁵.

3. Le Réseau des défenseurs chinois des droits de l'homme a recommandé à la Chine de ratifier le Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, le Protocole facultatif se rapportant à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, le Protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits des personnes handicapées, et que le pays devienne partie au Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants⁶.

4. La Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires a recommandé à la Chine de signer et de ratifier le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, eu égard à l'urgence de la question au niveau international⁷.

* La version originale du présent document n'a pas été revue par les services d'édition.



5. Front Line Defenders a recommandé à la Chine d'accepter les demandes de visite de pays en suspens des titulaires de mandat au titre d'une procédure spéciale d'ici le prochain cycle de l'Examen périodique universel en 2028, y compris la Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs et défenseuses des droits humains, et d'établir un calendrier des visites, et de veiller à ce que ces dernières se déroulent dans le respect d'un ensemble de normes minimales d'accès indépendant, sûr et sans entrave ainsi que de garanties pour la tenue de réunions confidentielles et non supervisées avec des défenseurs et défenseuses des droits de l'homme indépendants, sans représailles⁸.

B. Cadre national des droits de l'homme

1. Cadre constitutionnel et législatif

6. Front Line Defenders a recommandé à la Chine d'entamer un processus transparent et consultatif de réforme juridique pour examiner et modifier les lois et réglementations en vigueur afin de les mettre en conformité avec les obligations incombant à la Chine au titre des normes internationales relatives aux droits de l'homme⁹.

7. Le Réseau des défenseurs chinois des droits de l'homme a exhorté la Chine à revoir la structure juridique de ses lois en matière de « sécurité nationale », y compris la loi sur la sécurité nationale, la loi sur la lutte antiterroriste, la loi sur la lutte contre l'espionnage, la loi sur la cybersécurité, la loi sur la gestion des organisations non gouvernementales (ONG) étrangères, la loi sur les associations caritatives et le règlement sur les affaires religieuses, afin de les mettre en conformité avec les obligations de la Chine et les normes internationales relatives aux droits de l'homme. Le Réseau a fait observer que ces lois aux dispositions extrêmement larges et vagues sur la « sécurité nationale » avaient déjà été employées de manière arbitraire pour réprimer les droits civils et politiques et persécuter des défenseurs des droits de l'homme¹⁰. Le Service international pour les droits de l'homme a fait des recommandations similaires¹¹.

2. Cadre institutionnel et mesures de politique générale

8. L'Association du peuple chinois pour la paix et le désarmement a salué l'adoption du plan d'action national de promotion des droits de l'homme (2021-2025)¹².

C. Promotion et protection des droits de l'homme

1. Respect des obligations internationales relatives aux droits de l'homme, compte tenu du droit international humanitaire applicable

Égalité et non-discrimination

9. Le Réseau des défenseurs chinois des droits de l'homme a recommandé à la Chine d'adopter dans un délai d'un an une loi nationale de lutte contre les discriminations dans l'emploi qui interdise toute forme de discrimination fondée sur le genre, l'orientation sexuelle et l'identité de genre, l'enregistrement du lieu de résidence en zone rurale ou urbaine, l'appartenance ethnique, le handicap et l'appartenance religieuse¹³.

Droit à la vie, droit à la liberté et à la sécurité de la personne et droit de ne pas être soumis à la torture

10. Amnesty International a déclaré que la Chine continuait de classer les statistiques des exécutions et des condamnations à mort comme des « secrets d'État », mais que des milliers de personnes auraient été exécutées chaque année depuis le dernier Examen¹⁴. Amnesty International et la Fondation Dui Ha ont recommandé à la Chine d'établir immédiatement un moratoire sur les exécutions et de commuer toutes les condamnations à mort existantes en vue de l'abolition totale de la peine de mort en droit interne¹⁵.

11. Amnesty International a noté que le recours continu à la résidence surveillée dans un lieu désigné permettait aux enquêteurs de détenir des individus en dehors du système formel de détention pour des périodes allant jusqu'à six mois sans que ces derniers ne puissent

s'entretenir avec un conseiller juridique de leur choix ou avec leur famille, et exposait les suspects à des risques de torture et d'autres mauvais traitements¹⁶. Le Réseau des défenseurs chinois des droits de l'homme et l'organisation The Rights Practice ont recommandé à la Chine de mettre fin sans délai à la pratique de la résidence surveillée dans un lieu désigné¹⁷.

12. Amnesty International a déclaré qu'en l'absence d'accès à leur famille et à un conseil de leur choix, ainsi qu'à des mécanismes efficaces permettant la tenue d'un procès équitable, de nombreux détenus, en particulier des défenseurs des droits de l'homme, auraient été soumis à des actes de torture et à des mauvais traitements pendant qu'ils étaient en détention. Les individus qui dénonçaient la torture et les mauvais traitements subis en détention faisaient l'objet de représailles de la part des pouvoirs publics¹⁸.

13. L'organisation Front Line Defenders a constaté des violations nouvelles et continues des droits des défenseurs des droits de l'homme, notamment des poursuites pénales, des incarcérations, des restrictions des déplacements, des détentions prolongées, des disparitions forcées et d'actes de répression transnationale. Elle a recommandé à la Chine de libérer immédiatement et sous condition tous les défenseurs des droits de l'homme détenus pour avoir exercé leurs activités légitimes de défense des droits de l'homme, d'abandonner toutes les charges retenues contre eux et de cesser d'exercer toutes formes d'intimidation, de harcèlement et de restrictions injustifiées contre eux et leur famille, et de faire en sorte qu'une enquête impartiale, indépendante, rapide et approfondie soit menée sur les détentions arbitraires, les restrictions illégales à la liberté de circulation, les disparitions forcées, la répression transnationale, la torture et les mauvais traitements et les autres violations graves des droits des défenseurs des droits de l'homme, afin que les auteurs de ces violations répondent de leurs actes conformément aux normes internationales relatives aux droits de l'homme¹⁹.

14. Le réseau Scholars at Risk a exprimé ses inquiétudes quant au fait que les autorités chinoises et les administrateurs des universités s'attaquaient régulièrement à l'expression académique et politique des étudiants et des enseignants au moyen de méthodes telles que la violence, l'incarcération, les poursuites pénales, le licenciement et les représailles professionnelles et les restrictions des déplacements²⁰.

Droits de l'homme et lutte antiterroriste

15. Le Réseau des défenseurs chinois des droits de l'homme a déclaré qu'outre les personnes appartenant aux ethnies ouïghoure et tibétaine, des personnes appartenant à la minorité ethnique hui avaient également été placées en détention, au prétexte des campagnes de « lutte antiterroriste » menées par la Chine, pour avoir exercé pacifiquement leurs droits à la liberté d'expression et à la liberté de religion et pour avoir préservé leur identité culturelle²¹.

Administration de la justice, impunité et primauté du droit

16. Le Réseau des défenseurs chinois des droits de l'homme a déclaré que le système judiciaire chinois n'était encore ni indépendant ni impartial, et que le Parti communiste chinois avait pris des mesures visant à renforcer son contrôle sur le système judiciaire et avait réaffirmé sa suprématie au-delà de toute loi et de toute procédure juridique ou judiciaire²².

17. The Law Society of England and Wales a déclaré que des avocats avaient fait l'objet de harcèlement, de poursuites pénales arbitraires, de procès inéquitable, de privations arbitraires de liberté, de détentions au secret, de disparitions forcées et d'actes de torture²³. Le Réseau des défenseurs chinois des droits de l'homme a également souligné le fait que les avocats qui obtenaient la permission de s'entretenir avec leurs clients risquaient de subir des représailles s'ils rendaient publiques les allégations de mauvais traitements, de torture ou de violation des protections prévues par le Code de procédure pénale formulées par leurs clients. Les avocats qui avaient été placés en détention puis libérés continuaient d'être l'objet de persécutions extrajudiciaires et d'actes de harcèlement. Les auteurs de la communication conjointe n° 22 ont exprimé des préoccupations du même ordre²⁴.

18. The Law Society of England and Wales a recommandé à la Chine de faire en sorte que tous les avocats exerçant en Chine puissent pratiquer leur profession sans ingérence injustifiée, conformément aux normes internationales relatives à l'indépendance des

juristes²⁵. Les auteurs de la communication conjointe n° 27 et le Réseau des défenseurs chinois des droits de l'homme ont également recommandé à la Chine de garantir la protection des avocats afin que ceux-ci puissent exercer leur profession sans entrave, à l'abri des intimidations et des persécutions, et d'abroger la législation qui interfère avec l'indépendance des avocats, et de mettre un terme à l'utilisation de mesures administratives telles que les inspections annuelles des avocats et des cabinets d'avocats, dans le cadre desquelles les avocats étaient intimidés ou sanctionnés pour leurs efforts visant à exercer leur indépendance professionnelle²⁶.

Libertés fondamentales et droit de participer à la vie publique et politique

19. Les auteurs de la communication conjointe n° 8 ont déclaré qu'ils ne cessaient de recevoir des informations faisant état de condamnations prononcées contre des dirigeants chrétiens, de la démolition ou « réhabilitation » de bâtiments religieux, notamment des églises et des mosquées, d'arrestations massives de bouddhistes tibétains et de la démolition de statues bouddhistes tibétaines, ainsi que d'informations concernant la détention arbitraire et la disparition d'innombrables pratiquants du Falun Gong, de membres de l'Église du Dieu tout-puissant et d'autres groupes interdits, ainsi que d'avocats et de militants qui défendaient le droit à la liberté de religion ou de conviction. Les auteurs de la communication conjointe n° 8, le Centre européen pour le droit et la justice et United Families International ont recommandé à la Chine de protéger le droit de toutes les personnes à la liberté de pensée, de conscience et de religion, conformément aux règles et normes internationales relatives aux droits de l'homme²⁷. Les auteurs de la communication conjointe n° 25 ont également recommandé à la Chine de cesser les perquisitions violentes et arbitraires des lieux de culte et les arrestations de chefs religieux pour le rôle qu'ils jouent au sein des communautés religieuses et leur résistance légitime face aux atteintes aux droits et libertés commises par le Gouvernement chinois²⁸.

20. Les auteurs de la communication conjointe n° 1 ont déclaré que ces dernières années, des défenseurs et défenseuses des droits de l'homme chinois avaient été arrêtés et détenus pour avoir fourni des informations ou s'être exprimés sur un éventail de sujets très large, parmi lesquels le féminisme, le mouvement #MeToo, la situation d'autres défenseurs des droits de l'homme détenus de manière arbitraire, et la pandémie de COVID-19. Cette politique avait finalement atteint un pic à la fin de l'année 2022, lorsque des individus avaient été arrêtés simplement pour avoir participé ou pour avoir été liés aux manifestations dites « des feuilles blanches », qui consistaient simplement à marcher en tenant des feuilles de papier vierges, en signe de deuil pour l'incendie d'Urumqi, le 26 novembre 2022, et à entonner des slogans contre la politique Zéro-Covid en vigueur à l'époque²⁹. Ils ont recommandé à la Chine de garantir que les défenseurs des droits de l'homme, les dissidents, les journalistes et les internautes ne soient ni pris pour cible, ni arrêtés, détenus ou torturés pour leur travail, et qu'ils puissent exercer leurs activités sans entrave et sans crainte de représailles³⁰. L'organisation Maat for Peace, Development and Human Rights a fait des recommandations similaires³¹.

21. Les auteurs de la communication conjointe n° 1 ont également déclaré que la société civile chinoise faisait toujours face à une répression accrue visant les dissidents, les journalistes et les internautes au seul motif qu'ils exerçaient leur liberté d'expression, ainsi qu'à des restrictions de la liberté d'expression de manière générale. Qui plus est, ces militants demeuraient pour la plupart détenus dans des conditions contraires aux normes internationales et en violation de leur droit à un procès équitable³². Amnesty International et le Service international pour les droits de l'homme ont exprimé des préoccupations similaires³³.

22. L'organisation Reporters sans Frontières a déclaré que l'Administration du cyberspace de Chine avait élaboré un large éventail de mesures visant à contrôler les informations auxquelles avait accès le milliard d'internautes que compte la Chine. Le système de censure en ligne de la Chine, appelé la « Grande muraille électronique » de Chine, empêchait les internautes du pays d'accéder aux sites d'actualités étrangers. Des restrictions en matière de couverture médiatique dans la Région autonome ouïghoure du Xinjiang avaient entraîné un verrouillage total des informations, et les rares journalistes étrangers autorisés à visiter la région avaient été placés sous étroite surveillance. Ils ne pouvaient pas se déplacer

ni s'entretenir librement avec les personnes qu'ils souhaitaient, et risquaient de voir leur nom figurer sur la liste noire des journalistes interdits d'entrée sur le territoire chinois³⁴. Elle a recommandé à la Chine de libérer immédiatement les journalistes détenus pour les informations qu'ils rapportaient et de cesser d'enlever, d'arrêter, de détenir, de torturer, de maltraiter, de fouiller et de harceler les journalistes, de mettre un terme au système de censure en ligne et de surveillance des journalistes, de cesser de censurer et d'empêcher la diffusion, en Chine, des contenus médiatiques étrangers, et de ne pas entraver le travail des journalistes étrangers en Chine ainsi que de délivrer à ceux-ci des accréditations de manière ouverte et transparente³⁵.

23. Les auteurs de la communication conjointe n° 7 ont noté que la loi sur les associations caritatives contenait de nombreuses dispositions qui fixaient des limites claires aux activités que les organisations de la société civile étaient autorisées à mener. La loi employait un langage vague s'agissant des menaces à la sécurité nationale et à l'intérêt public, menaces susceptibles d'être invoquées pour harceler les organisations de la société civile ou les fermer. Ils ont recommandé à la Chine de prendre des mesures pour favoriser un environnement sûr, respectueux et propice à la société civile, notamment en supprimant les mesures juridiques et politiques qui limitaient indûment la liberté d'association, de supprimer toutes les restrictions injustifiées qui empêchaient les organisations de la société civile de recevoir des fonds internationaux et nationaux et de modifier la loi sur les associations caritatives et la loi sur la gestion des ONG étrangères pour en retirer les restrictions indues à la liberté d'association³⁶.

24. Amnesty International et le Réseau des défenseurs chinois des droits de l'homme ont noté que des manifestations de grande ampleur contre les restrictions liées à la COVID-19 et contre la censure, dites « manifestations A4 », avaient eu lieu partout en Chine à la suite d'un incendie mortel dans un appartement à Urumqi en novembre 2022. Des personnes avaient été arrêtées en très grand nombre pour avoir participé à ces manifestations, et des vidéos montrant des policiers en train de frapper des manifestants lors des arrestations circulaient en ligne³⁷. Les auteurs de la communication conjointe n° 1 ont souligné que, depuis le dernier Examen périodique universel, les autorités chinoises avaient violemment réprimé plusieurs rassemblements secrets hors ligne de défenseurs des droits de l'homme, ainsi que des manifestations publiques³⁸.

Droit au respect de la vie privée

25. Human Rights Watch a déclaré que le Gouvernement avait imposé des systèmes abusifs de surveillance à grande échelle de la population dans tout le pays, qui étaient devenus plus intrusifs et plus omniprésents ces dernières années à mesure que la technologie progressait. Ces systèmes de surveillance n'étaient toujours pas remis en cause, car il n'existait pas de véritables contrepois aux pouvoirs du Gouvernement. Le Ministère de la sécurité publique ne rendait des comptes qu'au Parti communiste chinois, et il n'était pas tenu de faire de rapport sur ses activités de surveillance à une agence gouvernementale ou au public. L'organisation a recommandé à la Chine de fermer la plateforme intégrée d'opérations conjointes et d'arrêter tous les programmes obligatoires visant à surveiller et à contrôler les Ouïghours et les musulmans turcophones, et de supprimer toutes les données collectées dans le cadre de ces programmes, de suspendre la collecte et l'utilisation, par la police, des données biométriques à des fins autres que celles de mener des enquêtes sur de véritables infractions pénales jusqu'à ce qu'il existe une loi nationale exhaustive protégeant la vie privée des personnes. Elle a également recommandé au Comité permanent de l'Assemblée nationale populaire d'élaborer et d'adopter une législation relative aux données biométriques et personnelles afin que la collecte de telles données par la police se fasse dans le respect des normes internationales relatives aux droits de l'homme³⁹.

Interdiction de toutes les formes d'esclavage, y compris la traite des personnes

26. Human Rights Watch a déclaré que la Chine ne réussissait pas à endiguer la traite des femmes et des filles, y compris la traite de femmes et de filles en provenance de pays voisins. Les services répressifs faisaient peu d'efforts pour aider les femmes et les filles prises dans ce trafic. Celles qui parvenaient à s'échapper et qui allaient voir les services de police chinois étaient parfois incarcérées pour des violations de la législation en matière d'immigration au

lieu d'être considérées comme des victimes de la criminalité. L'organisation a recommandé à la Chine de fournir des services aux personnes rescapées de la traite des êtres humains, indépendamment de leur nationalité ou de leur statut migratoire⁴⁰. Les auteurs de la communication conjointe n° 13 ont également recommandé à la Chine d'adopter toutes les mesures nécessaires pour empêcher la traite de femmes provenant de la République populaire démocratique de Corée en Chine et apporter un soutien et des soins holistiques aux personnes victimes et rescapées de l'exploitation sexuelle et de la traite des êtres humains⁴¹.

27. Les auteurs de la communication conjointe n° 11 ont déclaré que la Chine avait continué de recourir de manière systématique au travail forcé à grande échelle dans la Région autonome ouïghoure du Xinjiang et dans d'autres régions de la Chine, visant la population ouïghoure et d'autres peuples turcophones et à majorité musulmane sur la base de leur religion et de leur appartenance ethnique. En particulier, l'État soumettait la population ouïghoure et d'autres peuples turcophones et à majorité musulmane au travail forcé dans le cadre d'un programme comprenant des mesures « d'atténuation de la pauvreté », de « formation professionnelle », de « rééducation par le travail » et de « déradicalisation », axé sur l'élimination de la culture et des pratiques religieuses de la population ouïghoure. Les auteurs de la communication conjointe n° 11 ont recommandé à la Chine de mettre rapidement un terme au travail forcé auquel étaient systématiquement soumis les Ouïghours et les autres travailleurs turcophones et de populations à majorité musulmane, et d'offrir à toutes les victimes du travail forcé, et plus largement aux victimes de violations des droits de l'homme, y compris les Ouïghours et les autres peuples turcophones et à majorité musulmane, des moyens de recours utiles et appropriés leur permettant d'obtenir réparation⁴².

Droit au travail et à des conditions de travail justes et favorables

28. Le Réseau des défenseurs chinois des droits de l'homme et China Labour Watch ont exprimé leur inquiétude quant à l'interdiction continue par le Gouvernement des syndicats indépendants, soulignant que le Gouvernement avait renforcé son contrôle sur les groupements de travailleurs, et placé en détention des dirigeants syndicaux. Le Réseau des défenseurs chinois des droits de l'homme a recommandé à la Chine de permettre aux travailleurs de former des syndicats et d'exercer leur droit de grève, et de mettre fin aux persécutions pénales visant les dirigeants syndicaux et les militants⁴³.

29. Le Groupe de travail chinois sur la prévention du harcèlement sexuel au travail a recommandé à la Chine de soutenir les travailleuses afin qu'elles puissent établir des syndicats indépendants dans les usines pour régler les problèmes causés par l'inégalité de statut entre la main-d'œuvre et la direction et par l'absence d'un système judiciaire adéquat, et de prendre des mesures adéquates pour venir en aide aux travailleuses qui portaient plainte pour harcèlement sexuel⁴⁴.

Droit à la sécurité sociale

30. L'organisation China Charity Alliance a souligné à quel point il était important d'établir un système de sécurité sociale plus complet dans les zones rurales, notamment en promouvant des formations pour les personnes âgées et en améliorant la santé et l'alphabétisme de celles-ci⁴⁵. L'Institut chinois des relations de travail a recommandé au Gouvernement d'approfondir la réforme du système de la sécurité sociale et d'étendre la couverture de l'assurance sociale⁴⁶.

Droit à un niveau de vie suffisant

31. Les auteurs de la communication conjointe n° 37 ont noté qu'un volet relatif à la salubrité de l'eau potable avait été inclus dans le programme d'atténuation de la pauvreté et faisait l'objet d'un financement et d'une mise en œuvre prioritaires⁴⁷.

Droit à la santé

32. L'Association médicale chinoise et la Société chinoise d'études des droits de l'homme ont recommandé à la Chine d'établir et d'améliorer continuellement un système de services de soins de santé mentale⁴⁸.

33. L'Association chinoise de planification familiale a suggéré à la Chine de renforcer ses services de santé reproductive, d'améliorer la qualité des services en matière d'accès à la contraception et de planification familiale, et de prévenir les grossesses non désirées afin d'améliorer la santé reproductive des adolescentes et des autres personnes en âge de procréer⁴⁹.

Droit à l'éducation

34. Broken Chalk a recommandé à la Chine de déployer des efforts pour mettre un terme à la discrimination dans l'éducation à l'égard des enfants désavantagés des zones pauvres et reculées en investissant dans l'infrastructure scolaire de base et en recrutant des enseignants compétents⁵⁰.

35. Le Centre de Chongqing pour le développement social égalitaire a noté que les écoles primaires et secondaires n'avaient pas encore mis en place de programmes spécifiques d'éducation aux droits de l'homme, pour lesquels la formation était principalement dispensée dans les cours sur l'éthique et sur l'état de droit⁵¹.

Droits culturels

36. Les auteurs de la communication conjointe n° 32 ont recommandé à la Chine de mettre un terme à toutes les politiques qui marginalisaient les langues minoritaires, et à mettre fin à la pratique consistant à assimiler de force des minorités ethniques pour protéger le droit d'expression culturelle de minorités ethniques⁵². L'organisation Campaign for Uyghurs a également recommandé à la Chine de protéger le patrimoine culturel, y compris la langue ouïghoure, ainsi que les pratiques religieuses des Ouïghours, et de cesser d'enfreindre le droit des Ouïghours à vivre librement et conformément à leurs traditions, leur culture et leurs pratiques religieuses⁵³.

Développement, environnement, et entreprises et droits de l'homme

37. Beijing NGO Association for International Exchanges a déclaré que la Chine faisait face à des difficultés pratiques dans la lutte contre les changements climatiques, comme la promotion du plafonnement des émissions de carbone et de la neutralité carbone, la réalisation de la transformation verte dans le cadre du développement économique et social, et la prévention et le contrôle efficaces de la pollution environnementale⁵⁴.

38. Amnesty International a soulevé des préoccupations sérieuses concernant les violations des droits de l'homme par des entreprises chinoises à l'étranger, notamment des préoccupations concernant les pratiques de travail des entreprises minières chinoises⁵⁵. Amnesty International et le Réseau des défenseurs chinois des droits de l'homme ont recommandé à la Chine de modifier les lois et réglementations pertinentes afin d'obliger toutes les entreprises chinoises à respecter les droits de l'homme dans l'ensemble de leurs opérations et tout au long de leurs chaînes de valeur, quel que soit l'endroit où elles opèrent, et afin d'obliger les entreprises chinoises et les entreprises qui opèrent en Chine à procéder à un examen de diligence raisonnable solide et transparent en matière de droits de l'homme, conformément aux Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme adoptés par l'ONU⁵⁶.

39. La Société chinoise d'études des droits de l'homme a recommandé à la Chine d'adopter le plan d'action national relatif aux entreprises et aux droits de l'homme en faisant pleinement participer les parties prenantes à sa formulation⁵⁷. Les auteurs de la communication conjointe n° 4 ont également recommandé à la Chine d'adopter une législation nationale sur la responsabilité juridique des entreprises et l'accès à la justice en matière d'environnement et de droits de l'homme, qui soit conforme aux normes internationales et qui prévoit des obligations en matière de respect des droits de l'homme et de protection de ces droits contre toute forme d'abus par les entreprises dans leurs opérations à l'étranger et dans leurs chaînes d'approvisionnement à l'échelle mondiale, et d'établir des mécanismes d'enquête et de sanction en ce qui concerne les activités d'entreprises à l'étranger ayant entraîné des violations des droits de l'homme et une pollution environnementale⁵⁸. Les auteurs des communications conjointes n°s 3, 5, 9, 12, 14, 24, 26, 29, 33, 36 et 40 ont fait des recommandations semblables⁵⁹. African Resources Watch a en

autre recommandé à la Chine d'exiger de ses entreprises opérant à l'étranger qu'elles réparent tous les dommages locaux causés aux communautés, aux individus et à l'environnement des zones où elles exercent leurs activités⁶⁰.

2. Droits de certains groupes ou personnes

Femmes

40. Human Rights Watch a déclaré qu'en dépit de son adhésion aux recommandations formulées lors du précédent Examen sur la lutte contre les violences fondées sur le genre, la Chine n'avait pas mis en œuvre efficacement la loi de 2016 relative à la lutte contre les violences domestiques, et les victimes rencontraient de grandes difficultés pour obtenir la protection des autorités et la reddition de comptes par les auteurs des violences. L'organisation a recommandé à la Chine d'appliquer la loi relative à la lutte contre les violences domestiques, d'enquêter sur tous les actes de violence domestique et d'en poursuivre les auteurs⁶¹.

41. Human Rights Watch a également recommandé à la Chine d'adopter et d'appliquer une loi exhaustive de lutte contre les discriminations dans l'emploi qui contienne une définition de la discrimination fondée sur le genre englobant l'ensemble des moyens par lesquels les employeurs discriminaient les femmes, et protégeant à la fois des discriminations directes et des effets discriminatoires⁶².

Enfants

42. Le Centre de recherche et d'assistance juridique aux mineurs de Beijing a déclaré que, malgré les améliorations supplémentaires apportées au système juridique, les enfants pouvaient encore rencontrer des problèmes complexes lorsqu'ils cherchaient à faire protéger leurs droits après avoir subi des violences sexuelles. Il a recommandé au Gouvernement de continuer à accroître la formation du personnel judiciaire en vue d'améliorer la sensibilité de ses membres et leur capacité à gérer de tels dossiers afin de réduire les dommages secondaires subis par les enfants victimes⁶³.

43. Le Réseau des défenseurs chinois des droits de l'homme a déclaré que lorsque des parents défenseurs des droits de l'homme étaient détenus, certains enfants ne bénéficiaient pas de soins adéquats. Il a également exprimé des préoccupations quant au fait qu'en raison du système discriminatoire *Hukou*, de nombreux parents qui migraient depuis des zones rurales n'avaient guère d'autre choix que d'abandonner leurs enfants lorsqu'ils partaient chercher du travail dans les villes. Par conséquent, ces enfants dépourvus de la protection de leurs parents étaient extrêmement vulnérables aux abus⁶⁴. Les auteurs de la communication conjointe n° 18 ont recommandé à la Chine d'adopter des mesures visant à garantir que tous les enfants, en particulier ceux des défenseurs des droits de l'homme, aient accès aux soins de santé et à l'éducation⁶⁵.

44. Amnesty International a également déclaré que des milliers d'enfants ouïghours, dont les parents se trouvaient en détention dans la région du Xinjiang ou vivaient à l'étranger, avaient été emmenés dans des « camps pour orphelins » ou dans des internats où il leur aurait été interdit de parler dans leur langue maternelle⁶⁶.

Personnes âgées

45. La China Internet Development Foundation a exhorté le Gouvernement à améliorer l'habileté numérique, en particulier dans les zones rurales, et à s'attaquer au problème de la fracture numérique chez les personnes âgées⁶⁷.

Personnes handicapées

46. Le Réseau des défenseurs chinois des droits de l'homme a déclaré que certaines organisations de la société civile défendant les droits des personnes handicapées avaient été fermées et que des militants avaient été détenus. Dans les lieux de détention ou les établissements pénitentiaires, les personnes handicapées étaient victimes de discriminations, de violences et de punitions particulières exploitant leur handicap, de torture et d'autres mauvais traitements, comme des passages à tabac et le refus de traitement médical⁶⁸.

47. La China Association of Persons with Visual Disabilities a noté que le revenu global des personnes handicapées demeurait encore inférieur au revenu moyen dans la société. Les soins et l'aide à la réadaptation pour les personnes atteintes de handicaps graves devaient être renforcés, et la qualité de l'éducation inclusive à l'intention des enfants handicapés, y compris les enfants atteints d'un handicap visuel, devait être améliorée⁶⁹.

Minorités

48. Amnesty International a souligné que les Tibétains continuaient de subir des discriminations et des restrictions quant à leur droit à la liberté de religion et de croyance, à la liberté d'expression, à la liberté d'association et à la liberté de réunion pacifique. Des chefs religieux et des fidèles, y compris d'églises établies au domicile de particuliers, des imams ouïghours, des moines bouddhistes tibétains et des membres du Falun Gong, entre autres, avaient fait l'objet d'arrestations et de détentions arbitraires pendant la période de l'examen. En septembre 2020, les forces de police de la Région autonome de Mongolie intérieure avaient arrêté au moins 23 individus pour avoir participé à des manifestations pacifiques organisées en opposition à une « politique d'éducation bilingue » dans la région ou avoir diffusé des informations à leur sujet⁷⁰.

49. Les auteurs de la communication conjointe n° 39 ont déclaré que le Gouvernement détenait, torturait et emprisonnait régulièrement des Tibétains qui s'exprimaient contre le Parti communiste chinois et ses politiques oppressives au Tibet. Les auteurs, les intellectuels, les défenseurs de l'environnement, les responsables locaux, les entrepreneurs et les artistes tibétains étaient devenus des cibles permanentes pour les autorités chinoises en raison des opinions critiques qu'ils exprimaient à l'égard du Gouvernement. Les auteurs de la communication conjointe n° 39 ont recommandé à la Chine de libérer toutes les personnes détenues ou emprisonnées pour avoir exercé pacifiquement leur droit à la liberté de religion, de croyance et de conscience, d'arrêter de torturer les prisonniers et les détenus, et de cesser de démolir les monastères et d'en expulser les jeunes moines⁷¹. Les auteurs de la communication conjointe n° 15 ont recommandé à la Chine de lutter efficacement contre les menaces, les agressions, le harcèlement et l'intimidation dont faisaient l'objet les défenseurs des droits de l'homme tibétains, notamment en menant sans tarder des enquêtes indépendantes et approfondies sur les violations des droits de l'homme et les violences dont ils étaient victimes, en poursuivant les auteurs présumés de ces actes dans le cadre de procès équitables et en prévoyant des recours utiles et des réparations suffisantes pour les victimes⁷².

50. Les auteurs de la communication conjointe n° 38 ont noté que le Gouvernement avait introduit de nouvelles politiques du travail dans le cadre du « Plan d'action pour la formation des agriculteurs et des éleveurs et le transfert de main-d'œuvre (2019-2020) dans la Région autonome du Tibet » qui visait à étendre un programme de transfert de main-d'œuvre à l'ensemble de la Région autonome du Tibet. Ils ont exprimé leurs inquiétudes quant au fait qu'à toutes les étapes du recrutement dans le cadre du programme, à savoir la formation professionnelle et le transfert de main-d'œuvre, diverses méthodes de pression semblaient avoir été utilisées, rendant peu probable que les Tibétains aient été en mesure d'opérer librement des choix après avoir été recrutés. Ils ont recommandé à la Chine de faire en sorte que tous les programmes de formation professionnelle destinés aux Tibétains soient disponibles en langue tibétaine et de mener de véritables consultations auprès des Tibétains concernés pour garantir qu'ils étaient en mesure d'acquérir des compétences pertinentes, et pas uniquement celles destinées à des emplois de bas niveau ou mal rémunérés⁷³.

51. Human Rights Watch a déclaré que les jardins d'enfants « bilingues » obligatoires plongeaient les enfants tibétains dans la langue chinoise et la propagande d'État dès l'âge de 3 ans au prétexte de « renforcer l'unité des nationalités ». L'organisation a recommandé à la Chine : de réaffirmer le droit établi des minorités à bénéficier de l'enseignement dans leur langue maternelle à l'école, de faire en sorte que tous les enfants tibétains puissent apprendre et utiliser le tibétain à l'école, et de mettre un terme aux mesures de « mélange ethnique » dans le système d'éducation tibétain, comme la scolarité concentrée ou encore les « classes mixtes »⁷⁴.

52. Amnesty International a déclaré que le Gouvernement aurait commis tout au moins les crimes contre l'humanité que sont les crimes d'emprisonnement, de torture et de persécution contre les Ouïghours, les Kazakhs et d'autres minorités ethniques à majorité

musulmane. La Chine avait intensifié sa campagne d'internement en masse, de surveillance intrusive, d'endoctrinement politique et d'assimilation culturelle forcée dans la Région autonome ouïghoure du Xinjiang⁷⁵. Human Rights Watch a également déclaré que les autorités chinoises étaient responsables de violations commises dans le cadre d'une attaque systématique et généralisée contre une population, qui comprenait des détentions arbitraires en masse, des actes de torture, des disparitions forcées, une surveillance de masse, un effacement culturel et religieux, la séparation des familles, des retours forcés en Chine, du travail forcé ainsi que des violences sexuelles et des violations des droits en matière de reproduction⁷⁶. L'Atlantic Council Strategic Litigation Project, l'Uyghur Human Rights Project, et le World Uyghur Congress ont fait part de préoccupations similaires⁷⁷. La Campaign for Uyghurs a recommandé à la Chine de supprimer la plateforme intégrée d'opérations conjointes et d'effacer toutes les données compilées par celle-ci, et de mettre un terme à la collecte massive d'ADN et d'autres données personnelles et biométriques propres aux individus sans leur consentement préalable, libre et éclairé, et de détruire toutes les données collectées⁷⁸.

53. Les auteurs de la communication conjointe n° 23 ont également recommandé à la Chine d'enquêter rapidement sur les allégations de violation des droits de l'homme dans les camps et autres lieux de détention, y compris les allégations de torture, de violences sexuelles, de mauvais traitements, de traitement médical forcé, ainsi que de travail forcé et autres mauvais traitements⁷⁹.

54. Amnesty International et la Campaign for Uyghurs ont recommandé à la Chine d'accorder immédiatement aux experts des droits de l'homme de l'ONU, ainsi qu'aux observateurs indépendants, notamment les enquêteurs et les journalistes spécialisés dans les droits de l'homme, un accès sans entrave au pays, y compris aux camps d'internement et aux prisons de la région du Xinjiang⁸⁰. Amnesty International et la Campaign for Uyghurs ont par ailleurs recommandé à la Chine de libérer immédiatement toutes les personnes retenues dans les camps d'internement ou autres lieux de détention, y compris dans les prisons du Xinjiang, à moins qu'il n'existe suffisamment de preuves crédibles et admissibles que ces personnes avaient commis des infractions reconnues internationalement, auquel cas il conviendrait de les transférer dans des lieux de détention reconnus et de leur accorder un procès équitable conformément aux normes internationales⁸¹. La Campaign for Uyghurs a par ailleurs recommandé à la Chine de lancer une enquête impartiale et indépendante sur les représentants du Gouvernement et les personnes soupçonnées d'avoir commis un génocide, des crimes contre l'humanité ou d'autres actes de violence, ou d'être impliqués dans de tels actes, afin qu'ils en rendent compte⁸².

Personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexes

55. Amnesty International a noté que la Chine n'avait toujours pas adopté de loi exhaustive de lutte contre les discriminations qui protégeait les personnes ayant une orientation sexuelle ou une identité de genre différente. L'organisation a également insisté sur le fait qu'une censure à grande échelle pendant la période d'examen avait entraîné la fermeture de nombreux groupes en ligne et de comptes sur les médias sociaux de personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexes (LGBTI) et avait compromis l'action en faveur des personnes LGBTI, aussi bien en ligne que hors ligne⁸³. Le Réseau des défenseurs chinois des droits de l'homme a recommandé au Gouvernement d'adopter les mesures nécessaires pour faire en sorte que les lois et réglementations nationales relatives au harcèlement sexuel soient correctement appliquées, de mettre un terme au harcèlement des ONG œuvrant pour les droits des femmes et des personnes LGBTIQI+, et d'adopter des mesures pour lutter contre les discriminations envers ces groupes⁸⁴.

56. Amnesty International a également noté qu'il existait toujours un manque d'informations pour les personnes transgenres concernant l'accès aux soins d'affirmation du genre, ainsi que des critères d'éligibilité draconiens pour les opérations d'affirmation du genre. Les personnes transgenres se heurtaient à une stigmatisation et à des discriminations très répandues dans la société, en particulier de la part des membres de leur famille⁸⁵. Les auteurs de la communication conjointe n° 21 ont également souligné que les personnes transgenres se heurtaient à des obstacles notables dans le cadre de leur recherche d'emploi,

en particulier celles qui avaient subi des opérations d'affirmation du genre mais qui n'avaient pas pu faire modifier le genre figurant sur leurs certificats d'éducation⁸⁶.

Migrants, réfugiés et demandeurs d'asile

57. China Labor Watch a noté qu'il existait des indications solides de traite de travailleurs migrants en Chine dans six dimensions du trafic de main-d'œuvre : le recrutement par la tromperie, le recrutement par la contrainte, le recrutement par abus d'une situation de vulnérabilité, l'exploitation, la coercition au lieu de destination et l'abus d'une situation de vulnérabilité au lieu de destination. L'organisation a recommandé à la Chine de garantir aux travailleurs migrants étrangers la jouissance des droits des travailleurs, y compris des conditions de vie et de travail décentes, la liberté d'expression et de la liberté de circulation⁸⁷.

58. Les auteurs des communications conjointes n^{os} 13 et 31, et la Citizens' Alliance for North Korean Human Rights ont recommandé à la Chine de s'abstenir de renvoyer de force les réfugiés de République populaire démocratique de Corée vers leur pays, ainsi que de leur accorder le statut de réfugiés et de leur permettre d'accéder aux procédures de demande d'asile conformément au principe de non-refoulement, et de reconnaître la légalité des mariages entre les femmes de République populaire démocratique de Corée et les hommes chinois pour garantir que ces femmes puissent acquérir la nationalité chinoise et avoir accès à la protection accordée par la loi⁸⁸. Les auteurs de la communication conjointe n^o 35 ont recommandé spécifiquement à la Chine de mettre un terme à la pratique consistant à rapatrier de force les mères originaires de la République populaire démocratique de Corée ayant des enfants chinois et de libérer immédiatement toutes celles actuellement placées en détention, de fournir une protection temporaire aux transfuges de la République populaire démocratique de Corée, d'explorer les possibilités de réinstallation dans des pays tiers et de garantir le droit de ces personnes à demander l'asile⁸⁹.

3. Régions ou territoires particuliers

59. Amnesty International a souligné que les autorités de Hong Kong (Chine) avaient employé des chefs d'accusation vagues ayant trait à la sécurité nationale et à la sédition, notamment au titre de la loi sur la sécurité nationale, pour éliminer dans les faits toute opposition politique, pour saper les moyens établis de longue date permettant d'examiner, de critiquer et de chercher à influencer les actions du Gouvernement, et pour criminaliser différentes formes d'expression, d'association et de défense des intérêts. Des journalistes, des avocats et des défenseurs des droits de l'homme avaient été arrêtés et emprisonnés en raison de leur militance pacifique⁹⁰. Human Rights in China a également déclaré que l'adoption de la loi sur la sécurité nationale au mois de juin 2020 avait été un catalyseur majeur qui avait précipité les attaques contre les libertés sur Internet, notamment par l'utilisation de cette législation pour bloquer des sites spécifiques, pour arrêter et poursuivre en justice des individus pour les discours qu'ils tenaient en ligne, et pour mener des actions transnationales contre des entreprises d'Internet et des sites Web dans d'autres pays⁹¹.

60. Les organisations Committee for Freedom in Hong Kong Foundation, Hongkongers in Britain et Hong Kong District Councillor Diaspora Network, The Hong Kong Scots, l'International Service for Human Rights, le programme Enhancing Capacity and Facilitating Regional Solidarity of Human Rights Defenders de l'Université de Tokyo et les auteurs des communications conjointes n^{os} 10, 19, et 20 ont recommandé à Hong Kong (Chine) d'abroger la loi sur la sécurité nationale, de rétablir le droit des prévenus ayant recours à l'aide juridictionnelle de choisir leur propre avocat, de garantir la pratique du procès devant jury dans toutes les affaires de sécurité nationale, de rétablir la présomption en faveur de la libération sous caution dans les affaires de sécurité nationale, et de cesser tous les actes d'intimidation et de harcèlement et les attaques visant les avocats spécialisés dans les droits de l'homme, en particulier ceux qui représentaient des figures d'opposition ou des manifestants et qui avaient demandé un contrôle juridictionnel⁹². Le Georgetown Center for Asian Law a également recommandé à Hong Kong (Chine) d'abroger les dispositions relatives à la sédition de l'ordonnance relative aux infractions pénales et jusqu'à ce que chose soit faite, de suspendre toutes les poursuites pénales en cours et de s'abstenir de toutes nouvelles arrestations ou poursuites pénales au titre de cette loi⁹³.

61. Reporters sans frontières a recommandé à Hong Kong (Chine) de libérer immédiatement 13 journalistes et défenseurs de la liberté de la presse détenus à Hong Kong, parmi lesquels le fondateur d'*Apple Daily*, Jimmy Lai, de mettre un terme au harcèlement judiciaire et à l'intimidation visant les journalistes, et de s'efforcer de protéger les journalistes contre toutes les formes de violence, de pression, de discrimination et contre les procédures judiciaires abusives⁹⁴.

62. Les auteurs de la communication conjointe n° 28 ont également recommandé à Hong Kong (Chine) de cesser immédiatement de censurer des ouvrages et d'autres documents proposés dans les bibliothèques publiques, y compris les bibliothèques scolaires, et de lever la censure sur les livres et autres documents qui avaient été retirés parce qu'ils contreviendraient à la loi sur la sécurité nationale ou seraient contraires aux intérêts de la sécurité nationale⁹⁵.

63. Human Rights Watch a déclaré que les autorités chinoises et de Hong Kong (Chine) avaient arbitrairement arrêté et poursuivi en justice les dirigeants du mouvement prodémocratie de Hong Kong. Les autorités de Hong Kong (Chine) avaient démantelé les organisations de la société civile et les syndicats indépendants, fait fermer le journal prodémocratie le plus populaire du mouvement, réprimé la presse libre, censuré des films et imposé une « éducation patriotique ». Par ailleurs, depuis 2020, elles n'avaient autorisé aucun rassemblement public à des dates qui étaient clefs pour ledit mouvement⁹⁶. Les auteurs de la communication conjointe n° 1 ont également déclaré que le Gouvernement chinois employait des technologies de surveillance à un niveau sans précédent pour cibler les défenseurs des droits de l'homme, les militants et les journalistes de Hong Kong (Chine), aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays⁹⁷.

64. L'organisation Hong Kong Rule of Law Monitor a exprimé ses préoccupations quant au fait que de nombreuses dispositions de la loi sur la sécurité nationale imposaient des restrictions au pouvoir judiciaire en ce qu'elle diminuait le pouvoir discrétionnaire des juges. Le pouvoir de désignation était confié au chef de l'exécutif, qui était le seul à pouvoir retirer un juge figurant sur la liste établie au titre de la loi sur la sécurité nationale si le juge « faisait une quelconque déclaration ou se comportait d'une manière portant atteinte à la sécurité nationale »⁹⁸. UNjust a également fait des recommandations à cet égard⁹⁹.

65. Les auteurs de la communication conjointe n° 30 ont également recommandé à Hong Kong (Chine) de garantir le droit à un procès équitable pour les accusées d'infractions liées à l'expression artistique, notamment l'accès à la représentation en justice, le respect des règles en matière de preuve et une procédure judiciaire impartiale¹⁰⁰.

66. La fondation Committee for Freedom in Hong Kong a recommandé à Hong Kong (Chine) de permettre aux individus de pratiquer librement la religion de leur choix, sans répercussions, et de cesser d'accorder des mandats de perquisition pour les bâtiments religieux à moins qu'il existe des preuves crédibles d'une activité criminelle¹⁰¹.

67. L'organisation Committee for Freedom in Hong Kong Foundation a déclaré que les autorités de Hong Kong (Chine) avaient fermé et censuré de nombreux médias et fait arrêter des journalistes. Elle a recommandé aux autorités hongkongaises de libérer tous les journalistes emprisonnés pour avoir couvert des manifestations sociales à Hong Kong, de garantir la liberté des médias en faisant cesser l'intimidation et le harcèlement des journalistes, de poursuivre les personnes impliquées dans de telles activités dans le cadre de procès publics équitables, et de mettre un terme à la censure gouvernementale de contenus provenant de médias indépendants¹⁰².

68. L'organisation Hong Kong Labour Rights Monitor a déclaré que depuis la promulgation de la loi sur la sécurité nationale en 2020, des dizaines de syndicats avaient été contraints à la dissolution en raison des pressions politiques et de la répression. Elle a recommandé à Hong Kong (Chine) de faire en sorte que les syndicats, les organisations de la société civile et leurs membres puissent exercer leurs droits dans un climat exempt de peurs et de menaces, quelles qu'elles soient, et de garantir, en droit et en pratique, le droit des associations de solliciter, de recevoir et d'utiliser des fonds de sources nationales, étrangères et internationales, sans autorisation préalable ni ingérence injustifiée¹⁰³.

69. Le Hong Kong Democracy Council a recommandé à Hong Kong (Chine) d'abolir les cadres électoraux réformés dits « patriotiques » qui excluaient toutes les personnes opposées au Parti communiste chinois, de protéger le droit des citoyens à participer à la vie politique, quelle que soit l'idéologie politique de la personne concernée, conformément aux normes internationales, et de mettre en œuvre un véritable suffrage universel¹⁰⁴.

70. WomenStandingWithHK a souligné l'importance qu'il y avait à prendre rapidement des mesures visant à équilibrer la représentation entre femmes et hommes dans les positions de direction du secteur de l'enseignement supérieur. L'organisation a recommandé à Hong Kong (Chine) d'établir un calendrier pour parvenir à un équilibre femmes-hommes dans le recrutement et la promotion afin de renforcer la participation à égalité des femmes employées dans les universités¹⁰⁵.

71. L'organisation Hong Kong Labour Rights Monitor a déclaré que les conditions de travail des travailleurs et travailleuses domestiques migrants demeuraient précaires et vulnérables. Les organisations Hong Kong Labour Rights Monitor et Leitner Center ont également exprimé leurs préoccupations quant à la « règle des deux semaines » selon laquelle ces travailleurs et travailleuses avaient l'obligation de quitter Hong Kong quatorze jours après la fin de leur contrat de travail, et à la politique dite de « résidence sur place » au titre de laquelle ils avaient l'obligation de vivre dans le foyer qui les employait, ce qui les exposait à des risques élevés de violence et l'exploitation¹⁰⁶.

72. La Women's General Association of Macau a recommandé que la région de Macao (Chine) continue d'analyser les cas pertinents de violence domestique et d'examiner les mesures juridiques existantes visant à prévenir et combattre la violence domestique¹⁰⁷.

Notes

¹ A/HRC/40/6 and A/HRC/40/6/Add.1, and A/HRC/40/2.

² The stakeholders listed below have contributed information for this summary; the full texts of all original submissions are available at: www.ohchr.org.

Civil society

Individual submissions:

AAIL	Asian Academy of International Law (China);
ACEF2005	All-China Environment Federation (China);
ACSLP	Atlantic Council Strategic Litigation Project;
ADY	Association of Democratic Youth (China);
AFREWATCH	African Resources Watch (Democratic Republic of Congo);
AI	Amnesty International, London (United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland);
ANEC Cuba	National Association of Economists and Accountants of Cuba (Cuba);
BCLARC	Beijing Children's Legal Aid and Research Center, Beijing (China);
BDPF	Beijing NGO Association for International Exchanges, Beijing (China);
Broken Chalk	Broken Chalk Amsterdam (Kingdom of the Netherlands);
C(M)TCEDP	China(Macao)Tibet's Cultural and Economic Development Promotion Association (China);
CAFIU	Chinese Association for International understanding, Beijing (China);
CALC	China-ASEAN Legal Research Center, Chongqing (China);
CANGO China	China Association for NGO Cooperation, Beijing (China);
CAPDTC	China Association for Preservation and Development of Tibetan Culture, Beijing (China);
CAPVD	China Association of Persons with Visual Disabilities, Beijing (China);
CCA	China Charity Alliance, Beijing (China);
CCRP	China Committee on Religion and Peace, Beijing (China);
CEAIE	China Education Association for International Exchange, Beijing (China);
CEPF	China Environmental Protection Foundation, Beijing (China);

CFHK Foundation	Committee for Freedom in Hong Kong Foundation, Washington D.C. (United States of America);
CFHRD	China Foundation for Human Rights Development, Beijing (China);
CFU	Campaign for Uygurs, Washington D.C. (United States of America);
CHINAFPA	China Family Planning Association, Beijing (China);
ChMA	Chinese Medical Association, Beijing (China);
CHRD	Network of Chinese Human Rights Defenders, Washington D.C. (United States of America);
CHRS-CASS	Centre for Human Rights Studies, Chinese Academy of Social Sciences, Beijing (China);
Chunhui Children	Chunhui Children's Foundation, Beijing (China);
CIDF	China Internet Development Foundation, Beijing (China);
CLW	China Labor Watch, New York (United States of America);
CNIE	China NGO Network for International Exchanges, Beijing (China);
CPAPD	Chinese People's Association for Peace and Disarmament, Beijing (China);
CQCESD	Chongqing Centre for Equal Social Development, Chongqing (China);
CSEF	China Social Entrepreneur Foundation, Beijing (China);
CSHRS	China Society for Human Rights Studies, Beijing (China);
CSRH	Center for the Study of Human Rights at Nankai University, Tianjin (China);
CTRC	China Tibetology Research Center, Beijing (China);
CTS	CTS, Chengdu (China);
CULR	China Institute of Labour Relations, Beijing (China);
CWRS China	Chinese Women's Research Society, Beijing (China);
CYDF	CYDF, Beijing (China);
DHF	The Dui Hua Foundation, San Francisco (United States of America);
EAHK	The LGBTQ Equality Alliance of Hong Kong, Hong Kong (China);
ECLJ	European Centre for Law and Justice, Strasbourg (France);
EFCA	Egyptian Chinese Friendship Association, Cairo (Egypt);
Equality	Equality (Beijing), Beijing (China);
FANJ	Fundacion Antonio Nunez Jiménez de la Naturaleza y el Hombre, Havana (Cuba);
FFH	Fight For Her, Beijing (China);
FLD	Front Line Defenders – The International Foundation for the Protection of Human Rights Defenders, Dublin (Ireland);
FMC	Federacion de Mujeres Cubanas, Havana (Cuba);
FNTY	Federation of New Territories Youth, Hong Kong (China);
FOS	Federation of Outstanding Students, Hong Kong (China);
Friends of L'Humanite	Foundation for Independent Journalism Support "Society of Friends of L'Humanite," Moscow, (Russian Federation);
FUNDALATIN	Fundacion Venezolana por el Derecho a la Vivienda, Caracas, (Venezuela, (Bolivarian Republic of));
Fundavivienda	FUNDALATIN, Caracas, (Venezuela, (Bolivarian Republic of));
GCAL	Georgetown Center for Asian Law, Washington D.C. (United States of America);
GCR2P	Global Centre for the Responsibility to Protect, Geneva (Switzerland);
Género con Clase	Fundacion Género con Clase, Caracas, (Venezuela, (Bolivarian Republic of));
GreenovationHub	Beijing Greenovation Institute for Public Welfare Development, Beijing (China);
Halofund	Halo Fund Limited. Hong Kong (China);
HKAYC	Hong Kong Association of Young Commentators, Hong Kong (China);
HKB	Hongkongers in Britain, London (United Kingdom of Great

	Britain and Northern Ireland);
HKCHR	Hong Kong Centre for Human Rights, Hong Kong (China);
HKDC	Hong Kong Democracy Council, Washington D.C. (United States of America);
HKDCDN	Hong Kong District Councillor Diaspora Network, Tokyo (Japan);
HKFLU	Women Affairs Committee of the Federation of Hong Kong and Kowloon Labour Unions, Hong Kong (China);
HKFLU-LEC	Labour Education Committee of the Federation of Hong Kong and Kowloon Labour Unions, Hong Kong (China);
HKIWA	The Hong Kong Island Women's Association, Hong Kong (China);
HKLRM	Hong Kong Labour Rights Monitor, Manchester (United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland);
HKMLPA	Hong Kong and Mainland Legal Profession Association, Hong Kong (China);
HKRLM	Hong Kong Rule of Law Monitor, Chicago (United States of America);
HKIWA	The Hong Kong Island Women's Association, Hong Kong (China);
Hong Kong Scots	The Hong Kong Scots, Edinburgh (United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland);
HRIC	Human Rights in China, New York (United States of America);
HRW	Human Rights Watch, Geneva (Switzerland);
ICAN	International Campaign to Abolish Nuclear Weapons, Geneva (Switzerland);
IFWA	International Foundation Witness Ashoora, Babol, Mazandaran (Iran (Islamic Republic of));
IGCP	Information Group on Crimes against the Person, Moscow, (Russian Federation);
IPWR	Institute for Protecting Women's Rights, Tehran (Iran (Islamic Republic of));
IREC	Iranian Elite Research Center, Tehran (Iran (Islamic Republic of));
ISDNGO	Institute of Sustainable Development, Tehran (Iran (Islamic Republic of));
ISHR	International Service for Human Rights, Geneva (Switzerland);
KWOF	Kowloon Women's Organisations Federation, Hong Kong (China);
LawyersHK	Lawyers HK Limited, Hong Kong (China);
Leitner Center	The Leitner Center for International Law and Justice at Fordham Law School, New York (United States of America);
LSEW	The Law Society of England and Wales, London (United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland);
MAAT	Maat for Peace, Development and Human Rights, Cairo (Egypt);
Macao Youth Federation	Macao Youth Federation, Macao (China);
MacRG	Macau Research Group, Poole (United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland);
MSHRS	Macao Society for Human Rights Studies, Macao (China);
MUPAC	Minzu Unity and Progress Association of China, Beijing (China);
NHKR	Citizens' Alliance for North Korean Human Rights, Seoul (Republic of Korea);
New Line Youth Volunteer	New Line Youth Volunteer Service Groups, Hong Kong (China);
NSCF	New Sunshine Charity Foundation, Beijing (China);
NTAS	New Territories Association of Societies, Hong Kong (China);
NTWYOCS	NTWYOCS, Hong Kong (China);
NWUPL, FRI	NWUPL, FRI (China);
Project Verum	Project Verum, Moscow, (Russian Federation);

Purple Ribbon	Purple Ribbon, Beijing (China);
RSF	Reporters Without Borders, Paris (France);
SAR	Scholars at Risk, New York (United States of America);
SD	Safeguard Defenders, Hong Kong (China);
TAF	Amity Foundation, Nanjing (China);
TPRC1959	Tai Po Rural Committee, Hong Kong (China);
TPRYG2019	Tai Po Rural Youth Group, Hong Kong (China);
TRP	The Rights Practice, London (United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland);
UFI	United Families International, Arizona (United States of America);
UHRP	Uyghur Human Rights Project, Washington D.C. (United States of America);
UNA-China	United Nations Association of China, Beijing (China);
UNJC	Union Nacional de Juristas de Cuba, Havana (Cuba);
UNjust	UNjustHK, Hong Kong (China);
UT-HRD	University of Tokyo – “Enhancing Capacity and Facilitating Regional Solidarity of Human Rights Defenders” Program, Tokyo (Japan);
WEDC	World Eco-Design Conference, Guangzhou (China);
WFAS	World Federation of Acupuncture-Moxibustion Societies, Beijing (China);
WFCMS	World Federation of Chinese Medicine Societies, Beijing (China);
WGAM	Women’s General Association of Macau, Macao (China);
WGPWSH	Working Group on Preventing Workplace Sexual Harassment, Hong Kong (China);
Women4HK	WomenStandingWithHK, Hong Kong (China);
WUC	World Uyghur Congress, Munich (Germany);
YCCA	Youth Concentric Association Limited, Hong Kong (China);
YLAY	YLAY, Hong Kong (China);
Youth Vision HK	Youth Vision HK, Hong Kong (China);
Z.G.M	ZHONGGUANCUN Green Mine Industry Alliance, Beijing (China).
<i>Joint submissions:</i>	
JS1	Joint submission 1 submitted by: ACAT-France, (France); Africa Hong Kong France (AHKF), (France); Ensemble contre la peine de mort/Together Against the Death Penalty (ECPM), (France); Comité pour la liberté à Hong Kong, (France);
JS2	Joint submission 2 submitted by: Asociacion Cubana de las Naciones Unidas, Havana (Cuba);
JS3	Joint submission 3 submitted by: Africa Institute for Energy Governance (AFIEGO), Kampala (Uganda); Youth for Green Communities; Friends of Zoka; Guild Presidents’ Forum on Governance; Oil Refinery Residents Association; East African Crude Oil Pipeline Host Communities; Centre for Environmental Research and Agriculture Innovations; Women for Green Economy Movement Uganda; African Initiative on Food Security and Environment; Environment Governance Initiative (EGI); World Voices Uganda;
JS4	Joint submission 4 submitted by: Colectivo sobre Financiamiento e Inversiones Chinas Derechos Humanos y Ambiente (CICDHA) consisting of Alianza de Organizaciones por los Derechos Humanos de Ecuador, Amazon Watch (Internacional), Brics Policy Center (Brasil), FARN, Equidad (Perú), CooperAcción (Perú), Sustentarse (Chile), Red Muqui (Perú), CEDIB (Bolivia), Kanan Derechos Humanos (México), OLCA (Chile), LAS (regional), SAT - LAC (regional), Semillas del Lirken (Chile), Somos Biobío (Chile), Coletivo Proteja (Brasil), Equipo de investigación Ecología Política del Suí (IRES-CONICET) (regional), FIAN Internacional (Internacional), ISHR (Internacional), Pueblo

- Shuar Arutam (Ecuador), Federación de Organizaciones Indígenas de Napo (Ecuador), Napo Resiste (Ecuador), Colectivo Social Napo Ama la Vida (Ecuador), CASCOMI, Consejo de Defensoras y Defensores de los Derechos Humanos y de la Naturaleza de la Defensoría del Pueblo en Napo (Ecuador), Kuska Estudio Jurídico (Ecuador), Yasunidos Guapondelig, Cuenca (Ecuador), Observatorio de Ecología Política de Venezuela (Venezuela), Asamblea Ciudadana Última Esperanza (Chile), Grupo de Trabajo sobre Asuntos Indígenas (Venezuela), Provea (Venezuela), Fundación Cerro Verde (Ecuador), Fundación El Limbo (Ecuador), CONTIPCAP (Bolivia), PROBIOMA (Bolivia);
- JS5 **Joint submission 5 submitted by:** ALTSEAN-Burma (Thailand), Blood Money Campaign Myanmar, Milk Tea Alliance (Friends of Myanmar);
- JS6 **Joint submission 6 submitted by:** China Ethnic Minorities' Association for External Exchanges, Beijing (China), China Union of Anthropological and Ethnological Sciences, Beijing (China);
- JS7 **Joint submission 7 submitted by:** CIVICUS: World Alliance for Citizen Participation, Asia Democracy Network (ADN);
- JS8 **Joint submission 8 submitted by:** Christian Solidarity Worldwide (CSW), Surrey (United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland), Impulso 18 (Mexico);
- JS9 **Joint submission 9 submitted by:** Les Memes Droits Pour Tous (MDT), Center for Transnational Environmental Accountability (CTEA), Baltimore (United States of America);
- JS10 **Joint submission 10 submitted by:** Defending « Glory to Hong Kong » Coalition, Berlin (Germany);
- JS11 **Joint submission 11 submitted by:** Coalition to End Forced Labour in the Uyghur Region, Washington D.C. (United States of America);
- JS12 **Joint submission 12 submitted by:** Pakistan Kissan Rabita Committee (PKRC) (Pakistan), Aarhus Center in BiH (Bosnia and Herzegovina), Center for Ecology and Sustainable Development (Serbia), Just Finance International, FIAN International;
- JS13 **Joint submission 13 submitted by:** International Federation for Human Rights (FIDH), Paris (France), Database Center for North Korean Human Rights (NKDB), Seoul (Republic of Korea);
- JS14 **Joint submission 14 submitted by:** International Federation for Human Rights (FIDH), Paris (France), Cambodian Human Rights and Development Association (ADHOC), Memes Droits pour Tous (MDT), Observatorio Ciudadano (Citizens' Rights Watch), Peru Equidad;
- JS15 **Joint submission 15 submitted by:** International Federation for Human Rights (FIDH), Paris (France), International Campaign for Tibet, Washington D.C. (United States of America);
- JS16 **Joint submission 16 submitted by:** Free Tibet, Tibet Watch, London (United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland);
- JS17 **Joint submission 17 submitted by:** Global Detention Project (GDF), Geneva (Switzerland), Asia Pacific Refugee Rights Network, Bangkok (Thailand);
- JS18 **Joint submission 18 submitted by:** Humanitarian China, Hayward (CA) (United States of America), China Change (United States of America);
- JS19 **Joint submission 19 submitted by:** Hongkonger in Deutschland e. V. (HKDE) (Germany), Hong Kong Watch (HKW) (United Kingdom of Great Britain and Northern

- JS20 Ireland), Freiheit für Hongkong e. V. (FfHK) (Germany);
Joint submission 20 submitted by: Hong Kong Watch (HKW) (United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland), Hong Kong Link up (HKL) (United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland);
- JS21 **Joint submission 21 submitted by:** China Rainbow Observation, Chinese Lala Association, Chinese Trans Voices, Human Rights in China, New York (United States of America);
- JS22 **Joint submission 22 submitted by:** Human Rights Now (HRN), Tokyo (Japan), Judicial Reform Foundation;
- JS23 **Joint submission 23 submitted by:** International Bar Association's Human Rights Institute, London (United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland), Coalition for Genocide Response;
- JS24 **Joint submission 24 submitted by:** International Commission of Jurists, Geneva (Switzerland), Extra-Territorial Obligation Watch Coalition;
- JS25 **Joint submission 25 submitted by:** Jubilee Campaign, ChinaAid, Human Rights Without Frontiers, Uyghur Human Rights Project, Falun Dafa Association of Washington, D.C.;
- JS26 **Joint submission 26 submitted by:** Just Finance International, Groesbeek, (Kingdom of the Netherlands), Koalisi Pemantau Pembangunan Infrastruktur Indonesia (Indonesia), WALHI South Sulawesi (Indonesia);
- JS27 **Joint submission 27 submitted by:** Lawyers for Lawyers (L4L), Amsterdam, (Kingdom of the Netherlands), International Bar Association's Human Rights Initiative (IBAHRI);
- JS28 **Joint submission 28 submitted by:** Japan-Hong Kong Democracy Alliance (JHKDA), Tokyo (Japan), Lady Liberty Hong Kong (LLHK), Tokyo (Japan);
- JS29 **Joint submission 29 submitted by:** Living River Association, Mekong Community Institute, Ing River People Council;
- JS30 **Joint submission 30 submitted by:** NGO DEI, Art in Defence Of Humanism (AIDOH), Humanitarian China, Human Rights in China (HRIC);
- JS31 **Joint submission 31 submitted by:** Citizens' Alliance for North Korean Human Rights, Seoul (Republic of Korea), Transitional Justice Working Group (TJWG), Seoul (Republic of Korea);
- JS32 **Joint submission 32 submitted by:** PEN International, PEN America, Independent Chinese PEN Center, PEN Tibet Abroad Center;
- JS33 **Joint submission 33 submitted by:** Protect Dumagat-Remontado Ancestral Domain Group, Samahan ng mga Katutubong Agta-Dumagat-Remontado na Binabaka at Ipinagtatanggol ang Lupaing Ninuno Inc. (SAGIBIN-LN), Samahang Kababaihang Dumagat ng Sierra Madre Inc. (K-GAT), Samahang Pangkatutubo na Umaaruga sa Kapakanan ng mga Dumagat-Remontado ng Tanay, Inc. (SUKATANLN);
- JS34 **Joint submission 34 submitted by:** Self-exile Former DCs Hong Kong, Hong Kong Watch, London (United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland);
- JS35 **Joint submission 35 submitted by:** Rights for Female North Korean Defectors (RFNK), Seoul (Republic of Korea), People for A Successful Corean Reunification (PSCORE), Seoul (Republic of Korea);
- JS36 **Joint submission 36 submitted by:** Kanopi Hijau Indonesia (Indonesia), Yayasan Srikandi Lestari (Indonesia), Perkumpulan Pembela Lingkungan Hidup(Indonesia);
- JS37 **Joint submission 37 submitted by:** Shaanxi Patriotic Volunteer Association (SXPVA), Beijing on Action

JS38	International Cultural Centre (BAICC); Joint submission 38 submitted by: Tibet Advocacy Coalition, International Tibet Network Member Groups;
JS39	Joint submission 39 submitted by: Tibet Bureau, Tibet Women's Association (Central), Tibetan Community of Switzerland and Liechtenstein;
JS40	Joint submission 40 submitted by: Environment Governance Institute (EGI), Friends with Environment in Development (FED), Africa Institute for Energy Governance (AFRIEGO), Women for Greener Economy Movement (WoGEM), Center for Conservation and Eco Energy Initiative, Youth for Green Communities Uganda, Centre for Citizens Conserving Environment and Management (CECIC), Strategic Response on Environmental Conservation (STREC), East African Crude Oil Pipeline Host Communities, Center for Environmental Research and Agriculture Innovations (CERAI), Just Finance International, Both ENDS.

³ *The following abbreviations are used in UPR documents:*

ICERD	International Convention on the Elimination of All Forms of Racial Discrimination
ICESCR	International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights
OP-ICESCR	Optional Protocol to ICESCR
ICCPR	International Covenant on Civil and Political Rights
ICCPR-OP 1	Optional Protocol to ICCPR
ICCPR-OP 2	Second Optional Protocol to ICCPR, aiming at the abolition of the death penalty
CEDAW	Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women
OP-CEDAW	Optional Protocol to CEDAW
CAT	Convention against Torture and Other Cruel, Inhuman or Degrading Treatment or Punishment
OP-CAT	Optional Protocol to CAT
CRC	Convention on the Rights of the Child
OP-CRC-AC	Optional Protocol to CRC on the involvement of children in armed conflict
OP-CRC-SC	Optional Protocol to CRC on the sale of children, child prostitution and child pornography
OP-CRC-IC	Optional Protocol to CRC on a communications procedure
ICRMW	International Convention on the Protection of the Rights of All Migrant Workers and Members of Their Families
CRPD	Convention on the Rights of Persons with Disabilities
OP-CRPD	Optional Protocol to CRPD
ICPPED	International Convention for the Protection of All Persons from Enforced Disappearance

⁴ JS1, para. 44; AI, para. 29; CHR, para. 1.

⁵ AI, para. 29.

⁶ CHR, para. 3.

⁷ ICAN, p. 1.

⁸ FLD, pp. 7–8.

⁹ FLD, p. 8.

¹⁰ CHR, para. 4.

¹¹ ISHR, p. 4.

¹² CPAPD, p. 7. See also FUNDALATIN, p. 4; Project Verum, p. 7; JS2, para.13.

¹³ CHR, paras. 5–6.

¹⁴ AI, para. 2.

¹⁵ AI, para. 31; DHF, para. 37.

¹⁶ AI, para. 21.

¹⁷ CHR, para. 18; TRP, para. 6. See also SD, paras. 33–43.

¹⁸ AI, paras. 19–20.

¹⁹ FLD, pp. 2 and 7.

²⁰ SAR, para. 49.

²¹ CHR, para. 10.

- 22 CHR D, para. 19. See also UNJC, p. 2.
- 23 LSEW, p. 5.
- 24 JS22, pp. 1–2.
- 25 LSEW, p. 7.
- 26 CHR D, paras. 21 and 23–24; JS27, p. 12.
- 27 JS8, paras. 4 and 60; ECLJ, para. 25; UFI, p. 5. See also CCRP, p. 5; NWUPL, FRI, para. 6.
- 28 JS25, p. 12–13. See also CPAPD, pp. 8–9.
- 29 JS1, para. 5. See also AI, paras. 12–14.
- 30 JS1, para. 47.
- 31 MAAT, p. 7.
- 32 JS1, para. 10.
- 33 AI, para. 25; ISHR, paras. 8–11.
- 34 RSF, pp. 2–3.
- 35 RSF, pp. 4–5.
- 36 JS7, pp. 4 and 15. See also CNIE, pp. 3–4.
- 37 AI, para. 26; CHR D, para. 28.
- 38 JS1, para. 23.
- 39 HRW, pp. 2–3.
- 40 HRW, p. 6.
- 41 JS13, p. 7. See also FFH, pp. 3–4.
- 42 JS11, pp. 1–2 and 5.
- 43 CHR D, paras. 31–32; CLW, p. 6.
- 44 WGPWSH, para. 33.
- 45 CCA, para. 15. See also ChMA, para. 5.
- 46 CULR, p. 8.
- 47 JS37, para. 27. See also ANEC Cuba, paras. 2–7; EFCA, para. 5; WFCMS, para. 14; IFWA, p. 3; IGCP, pp. 2–3; IPWR, p. 3; IREC, pp. 2 and 5–6; ISDNGO, p. 3; MUPAC, p. 3; UNA-China, paras. 2–16; WEDC, pp. 1–2.
- 48 ChMA, para. 10; CSHRS, para. 27. See also CYDF, para. 10; NSCF, pp. 1–2; WFAS, paras. 9–10.
- 49 CHINAFPA, para. 8.
- 50 Broken Chalk, para. 13. See also CEAIE, para. 6.
- 51 CQCESD, p. 7.
- 52 JS32, p. 10.
- 53 CFU, p. 5.
- 54 BDPF, p. 5. See also ACEF2005, paras. 2–7; CAFIU, paras. 3–6; CALC, paras. 3–10; CANGO CHINA, paras. 5–7; CEPF, para. 5; FANJ, para. 14–15; FMC, para. 7; Fundavivienda, paras. 10–12; GreenovationHub, paras. 1–4.
- 55 AI, para. 27.
- 56 AI, para. 45; CHR D, para. 9. See also CFU, p. 5.
- 57 CSRH, p. 5.
- 58 JS4, para. 58(c). See also Z.G.M, paras. 2–8.
- 59 JS3, page 7; JS5, p. 7; JS9, pp. 6–7; JS12, p.3; JS14, p.7; JS24, pp. 10–11; JS26, pp.5–6; JS29, pp. 11–12; JS33, pp. 11–12; JS36, pp. 8–9; JS40, pp. 2–3.
- 60 AFREWATCH, para. 20. See also CFHRD, paras. 6–9.
- 61 HRW, pp. 5–6. See also Género con Clase, para. 39.
- 62 HRW, p. 6. See also CWRS, PP. 8–9; CSEF, pp. 5–6.
- 63 BCLARC, pp. 5–6. See also Chunhui Children, pp. 5–6.
- 64 CHR D, paras. 37–38.
- 65 JS18, p. 8.
- 66 AI, para. 17. See also Purple Ribbon, p. 5.
- 67 CIDF, p. 7. See also Friends of L’Humanite, p. 5.
- 68 CHR D, paras. 39–40.
- 69 CAPVD, p. 7. See also CHR S-CASS, paras. 10–11; TAF submission.
- 70 AI, paras. 15 and 18. See also JS6, paras. 6–8; CTRC, pp. 1–7.
- 71 JS39, pp. 9–10. See also JS16, pp. 15–16.
- 72 JS15, p. 10.
- 73 ACSLP, pp. 2–9; JS38, pp. 18–19. See also CTS submission.
- 74 HRW, pp. 4–5. See also C(M)TCEDP, pp. 3–4; CAPDTC, para. 4.
- 75 AI, para. 16.
- 76 HRW, pp. 1–2. See also GCR2P, p. 2.
- 77 ACSLP, pp. 2–11; UHRP, paras. 1–4; WUC, paras. 3–18.
- 78 CFU, p. 4.
- 79 JS23, para. 61.

-
- ⁸⁰ AI, para. 35; CFU, p. 4. See also HRW, p. 2.
- ⁸¹ AI, para. 36; CFU, pp. 3–4.
- ⁸² CFU, p. 4.
- ⁸³ AI, paras. 3–4.
- ⁸⁴ CHRDR, para. 36. See also EAHK, paras. 13–20; Equality, para. 3.
- ⁸⁵ AI, para. 5.
- ⁸⁶ JS21, p. 5.
- ⁸⁷ CLW, pp. 5 and 9.
- ⁸⁸ JS13, p.6; JS31, pp. 12–13; NKHR, pp. 6–7.
- ⁸⁹ JS35, pp. 25–26.
- ⁹⁰ AI, para. 11.
- ⁹¹ HRIC, para. 8. See also JS34, paras. 25–29; Halofund, p. 1; HKIWA, para. 11.
- ⁹² CFHK Foundation, para. 15; HKB, p. 2; HKDCDN, paras. 26; Hong Kong Scots, paras. 4–9; ISHR, p. 4; UT-HRD, pp. 7–8; JS10, p. 8; JS19, p. 18; JS20, p. 16. See also AAIL, para. 9; HKCHR, paras. 44–46; HKMLPA, para. 5; LawywersHK, paras. 21–25; NTWYOCs, pp. 1–2; YCCA, p. 1; YLYA submission; Youth Vision HK submission.
- ⁹³ GCAL, para. 10.
- ⁹⁴ RSF, p. 5. See also NTAS submission.
- ⁹⁵ JS28, para. 34.
- ⁹⁶ HRW, p. 4.
- ⁹⁷ JS1, para. 41. See also ADY, para. 1.
- ⁹⁸ HKRLM, paras. 6 and 8. See also HKAYC, paras. 11–12.
- ⁹⁹ UNjust, pp. 1–3.
- ¹⁰⁰ JS30, pp. 9 – 10. See also KWOF, pp. 2–3.
- ¹⁰¹ CFHK Foundation, para. 36.
- ¹⁰² CFHK Foundation, paras. 17–27.
- ¹⁰³ HKLRM, para. 10.
- ¹⁰⁴ HKDC, p. 12. See also FNTY submission; FOS submission; New Line Youth Volunteer submission.
- ¹⁰⁵ Women4HK, paras. 3 and 7. See also HKFLU, p. 2; HKFLC-LEC, p. 4; TRPC1959 submission; TPRYG2019 submission.
- ¹⁰⁶ HKLRM, paras. 21–23; Leitner Center, pp. 2–3. See also, JS17, pp. 8–9.
- ¹⁰⁷ WGAM, para. 9. See also Macao Youth Federation submission; MacRG submission.
-